



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Politique nationale de soutien à domicile :**

**Un pas dans la bonne direction, mais les aînés attendent des actions concrètes sur le terrain**

**QUÉBEC, le jeudi 29 janvier 2026** – La Coalition pour la dignité des aînés (CDA) prend acte de la Politique nationale de soutien à domicile et constate que leurs revendications n'ont pas été véritablement entendues. Les moyens proposés demeurent vagues et sans engagement financier concret.

**Des avancées attendues pour les proches aidants**

Le regroupement d'associations nationales, représentant plus de 150 000 personnes aînées à travers le Québec, salue la reconnaissance des proches aidants comme pilier du soutien à domicile. La CDA rappelle toutefois que les besoins seront grandissant pour les services de répit, de gardiennage et de dépannage pour pouvoir continuer à jouer leur rôle vital. Des mesures de conciliation travail-famille doivent aussi accompagner cette reconnaissance financière.

**Des préoccupations majeures persistent**

Cependant, la CDA s'interroge sur la capacité du réseau à concrétiser ces engagements. L'enveloppe supplémentaire de 107,2 millions de dollars, bien qu'appréciable, semble modeste face à l'ampleur des défis. Nous notons l'absence d'une stratégie robuste d'attraction et de rétention du personnel, notamment en région, alors que la demande en soutien à domicile ne cesse de croître. La planification régionale et l'allocation équitable des ressources demeurent également des enjeux critiques qui ne sont pas suffisamment adressés. Dans les faits, certains aînés voient plusieurs intervenants différents dans une même journée, ce qui fragilise leur dignité et complique leur quotidien.

« La Commissaire à la santé et au bien-être et les Hautes études commerciales nous disent qu'on aura besoin de près de 14 000 infirmières, 45 000 aides à domicile et 42 500 places en établissements de plus d'ici 2040, soit le double de la capacité actuelle, et tout cela pour maintenir un taux de réponse aux besoins en soins à domicile de seulement 10 %. La politique reconnaît enfin les proches aidants, c'est une avancée importante. Mais sans main-d'œuvre suffisante pour l'appuyer, elle risque de demeurer un beau document sans effet réel sur le terrain », s'inquiète monsieur Paul-René Roy, co-porte-parole de la Coalition pour la dignité des aînés.

**Une mise en œuvre à surveiller**

La désignation du CLSC comme porte d'entrée principale aux services de soutien à domicile s'inscrit dans le prolongement de nos recommandations. Toutefois, la réussite de cette orientation dépendra de la mise en place de mécanismes clairs de gouvernance, de communication et de collaboration entre tous les

partenaires. Sans ces fondations, le virage vers un soutien à domicile plus structuré et accessible risque de se traduire par un déploiement chaotique.

*« Nous accueillons favorablement le retour des CLSC comme guichet d'accès principal – c'est exactement ce que nous demandions. Maintenant, il faudra que cela se traduise concrètement par une simplification réelle des démarches pour nos aînés. Les intentions sont là ; nous serons vigilants pour nous assurer que les résultats suivent », conclut M. Roy.*

### **Un forum pour partager les solutions innovantes**

La CDA invite d'ailleurs les acteurs du milieu à participer à Innov'Aînés, le mardi 21 avril prochain au Château Laurier à Québec. Cet événement d'une journée, mettra en vitrine les innovations sociales, médicales et technologiques bénéficiant aux personnes aînées et à leurs proches.

L'objectif est de partager les succès, échanger les meilleures pratiques et outiller tous les milieux qui souhaitent implanter des projets novateurs pour permettre aux aînés de vivre et vieillir dignement à la maison.

Pour plus d'information : [innovaines.quebec](http://innovaines.quebec)

### **À propos de la Coalition pour la dignité des aînés**

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés est un regroupement de six associations nationales représentant plus de 150 000 personnes aînées et constituant un interlocuteur privilégié pour les dossiers qui touchent et qui rejoignent les préoccupations des aînés du Québec. Les États généraux sur les conditions de vie des aînés organisés par la Coalition le 3 mai 2022 furent une première historique au Québec, où plus de 90 personnes issues de 45 organisations se sont réunies afin de prioriser des solutions pour garantir à toutes les personnes aînées la dignité à laquelle elles ont droit.

– 30 –

**Source :** Coalition pour la dignité des aînés

**Alexandra Boudreault**  
**514-973-6423**  
[Aboudreault@catapultecommunication.com](mailto:Aboudreault@catapultecommunication.com)